

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 23 JUIN 2016

Convocation : 16 juin 2016

L'AN DEUX MIL SEIZE, le 23 juin, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, JM Raoult, D. Godard, Y. Leipert, F. Joubert, B. Lebreton, M. Barathon, G. Guerbois, F. Colin-Manderscheid

Absents excusés : E. Martin-Gbeassor (pouvoir à M. Rouby), V. Varin

Secrétaire de séance : F. Joubert

Madame Poussard remercie MM Van Landeghem et Chamard, représentant ENEDIS (ex ERDF), pour avoir répondu aux questions qui se posent sur la mise en place des compteurs Linky, dont l'installation sur la commune est prévue pour 2020-2021. Une présentation de ce nouveau compteur est faite aux personnes présentes.

En début de séance, Mme Poussard sollicite l'ajout à l'ordre du jour d'une délibération pour l'autoriser à signer une convention avec l'Etat dans le cadre de la démarche zéro pesticide. Cet ajout est accepté à l'unanimité.

APPROBATION DIAGNOSTIC TERRITORIAL - PLU

Madame le Maire rappelle que suite à la procédure de lancement du PLU, deux ateliers publics se sont déroulés et que le rapport sur le diagnostic territorial a été présenté aux élus et personnes publiques associées le 15 juin dernier.

Considérant la présentation de ce diagnostic sur les tendances démographiques, l'habitat et les prévisions en la matière, de l'emploi et de l'activité, des équipements et services, des transports, de l'état initial de l'environnement, de l'urbanisation, des ressources naturelles, ainsi que des risques, nuisances et pollutions ainsi que les enjeux ainsi dégagés et les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables, les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement.

Le Conseil Municipal prend acte des éléments figurant dans le document de diagnostic ainsi que les enjeux communaux qui en ont été dégagés et décide d'engager la phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

PARTICIPATION COMMUNE – TRANSPORT SCOLAIRE

Suite à la délibération prise l'Agglo du Pays de Dreux sur la tarification des transports scolaires à compter de la rentrée de septembre 2016 qui s'établit comme suit :

- Maternelle/élémentaire : 50 €,
- Collège/lycée (externe) : 177,60 €,
- Collège/lycée (interne) : 50 €,

Le maire propose au Conseil de maintenir la participation de la commune à hauteur de 50 % pour chaque catégorie. Le Conseil s'y oppose à la majorité de 8 voix et décide de prendre en charge 100 % du coût de transport pour les élèves de maternelle et élémentaire. A l'unanimité, le taux de participation pour les collèges et lycées est quant à lui fixé à 50 %.

ETUDE DE DEVIS - RELEVES TOPOGRAPHIQUES

Le Conseil Municipal, après étude des devis fournis par :

Techniques Topo, pour un montant HT de 22.175,00 €
Forteau-Faisant, pour un montant HT de 16.783,02 €
Persico, pour un montant HT de 14.725,00 €
Caldea, pour un montant HT de 16.215,00 €

Retient à la majorité de 12 voix la proposition du cabinet PERSICO pour l'établissement de relevés topographiques de la commune.

DETAIL DES CONTRIBUTIONS POUR CHAQUE SYNDICAT – BP 2016

A la demande de la Trésorerie d'Anet, il convient de donner le détail des contributions prévues au budget primitif 2016 pour chaque syndicat à l'article 65548.

Mme Poussard en rappelle le contenu :

SIRP de la région du Mesnil-Simon	77800,00 €
Fonds de soutien.....	9300,00 €
SICOREN	200,00 €
COSEC – gymnase Bueil.....	200,00 €
Gymnase Vernon.....	200,00 €
SMICA frais de gestion.....	1788,11 €
SMICA équipements sportifs.....	4648,20 €

Total	98219,09 €
-------	------------

A l'unanimité, le Conseil donne son accord pour procéder à cet ajout.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Madame le Maire informe le Conseil que le recensement de la population aura lieu entre le 19 janvier et le 18 février 2017. Il convient à cette occasion de procéder au recrutement de deux agents recenseurs, à raison d'environ 20 heures hebdomadaires et de procéder au remboursement de leurs frais de déplacement.

A l'unanimité, le Conseil décide de créer deux emplois occasionnels d'agents recenseurs et de procéder au remboursement des frais de déplacement en fonction de la puissance fiscale du véhicule et du nombre de kilomètres parcourus.

ENCAISSEMENT DE CHEQUES

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à l'encaissement de quatre chèques émis par Groupama :

- 2655,29 € pour le remplacement de la borne à incendie à Gagneauville,
- 139,00 € au titre du remboursement de la franchise de ce sinistre,
- 221,70 € de remboursement des frais de remorquage du véhicule communal suite à son vol et sa récupération,
- 453,60 € pour les réparations effectuées sur ce véhicule.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION – DEMARCHE ZERO PESTICIDE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'une convention doit être signée avec l'Etat, afin d'obtenir le versement d'une subvention contribuant à financer la démarche zéro pesticide. Cette subvention entre dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », pour lequel la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a obtenu le label du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable, de la Mer, chargé des relations internationales sur le Climat, et a signé une première convention avec L'Etat.

Le montant de la subvention précitée, sera précisé après validation par le Ministère du programme d'actions, présenté par la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux auprès du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie.

A l'unanimité, le Conseil autorise le maire à signer cette convention.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ATD – TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN RURAL N°52

Le Maire rappelle au Conseil que la cotisation annuelle versée à l'Agence Technique Départementale permet en contrepartie de passer une convention de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection de voirie du chemin rural n°52, ceux-ci étant inférieurs à 30.000 € HT.

A l'unanimité, le Conseil l'autorise à signer cette convention.

LECTURE DE COURRIERS

Mme Cossavella demande la mise en place d'un abribus au Vieux Château et regrette le manque de jeux pour jeunes enfants dans la commune.

Remerciements pour versement de subvention : APADVOR, le Souvenir Français, la Fondation du Patrimoine, Bon'Eure de Vivre, La ligue contre le Cancer

Espace Diabète 28 : demande de subvention. A la majorité de 8 voix, le Conseil décide d'accorder une subvention de 25 € à cette association.

Fédération française d'équitation : demande d'amélioration de la signalétique d'accès à la Ferme de la Source.

Conseil Départemental : attribution de subventions au titre du FDAIC pour l'année 2016 – 7480 € pour la réfection de voirie du chemin rural n° 53 et 6653 € pour les relevés topographiques.

ERDF : changement de nom - ENEDIS

INFORMATIONS DIVERSES

- Les maires du canton d'Anet ont envoyé une lettre conjointe au Préfet pour demander le maintien d'une permanence de quelques heures par semaine après la fermeture de la Trésorerie d'Anet à compter du 1^{er} janvier 2017. Une rencontre est prévue le 11 juillet entre les services de la DGFIP et les maires des communes à ce sujet.
- Mme Poussard donne lecture d'un courrier du président du comité de bassin Seine-Normandie informant de la démarche actuelle d'élaboration d'une stratégie du bassin au changement climatique.
- La Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité a émis un avis favorable sur le projet d'agenda d'accessibilité des locaux présenté par la commune.
- Des travaux sur la ligne électrique entre Aube et Mezerolles vont avoir lieu à compter du 1^{er} août 2016.
- La société Eurovia va procéder à la réfection de voirie de la RD 301/4 entre le 23 juin et le 1^{er} juillet prochains.
- Le projet de rétrocession des routes à la commune, reçu récemment, doit être revu.
- Des travaux sur la voie ferrée vont avoir lieu à compter du 11 septembre.
- La préfecture mène actuellement une réflexion sur la cohérence des échelons infra-départementaux.
- Enedis informe d'un chantier concernant notamment l'enfouissement de lignes aériennes 20000 volts qui aura lieu à partir de 2017.
- Mme Poussard a assisté à la commission d'appel d'Offres concernant le programme de construction de 30 lits supplémentaires au foyer de Vitray sur le territoire de la commune suite au refus de la réhabilitation du château de Vitray par le Conseil Départemental. Le maître d'œuvre a été désigné.
- Le baromètre sur l'accidentalité dans le département des mois de mars et avril est consultable.
- Le Conseil Départemental a adressé un flyer sur le fauchage raisonné.
- La CAF d'Eure-et-Loir informe de la mise en place d'une démarche d'un plan d'action pour renforcer le vivre ensemble, la diffusion des valeurs de la République et la prévention de la radicalisation.
- Le site internet Wikipédia propose aux mairies d'insérer des photos pour participer à la valorisation et à la transformation numérique des communes.

TOUR DE TABLE

Mme Velin informe que le syndicat des Eaux a décidé l'augmentation de 10 € annuels de son abonnement et de 0,10 € le m³. Tous les compteurs sont en cours de changement pour être placés en bord de voirie.

Agglo : lors de la dernière réunion de la commission développement économique et cohésion sociale, il a été décidé la création d'un fonds d'aide aux commerces ainsi que d'une école formant au métier de collaborateur numérique.

Commission culture : une association se propose de récupérer auprès des bibliothèques les livres dont elle ne veut plus.

M. Leipert a assisté à la réunion d'Eure-et-Loir Numérique au cours de laquelle la création d'un point informatique accessible à tous dans les bibliothèques a été étudiée. Lors de la dernière réunion du SDE 28, il a été évoqué la mise en place des compteurs Linky. La prochaine réunion du CISPD aura lieu en septembre.

M. Schaal informe que lors de la réunion de la commission déchets de l'Agglo, la question de la redevance spéciale pour les collectivités a été évoquée mais rien n'est décidé pour l'instant.

Le relevé de vitesse des véhicules dans la commune est en cours. Il sollicite un nouveau débat quant à l'installation future de radars pédagogiques.

Mme Barathon informe que la fête des voisins de la Bâte aura lieu le vendredi 24 juin.

M. Rouby annonce que la pêche est à nouveau possible aux étangs. La prochaine réunion du SMICA aura lieu le 30 juin.

Mme Poussard informe que suite aux fortes pluies, les deux routes des Berteaux ont été barrées. Un pan des ruines du Vieux Château est tombé.

Dans l'assistance, M. Rougier demande que les habitants soient informés du devenir des routes départementales. Il existe un champ non cultivé à côté de chez lui qui n'est pas entretenu et qui déborde sur les propriétés voisines.

M. Rougier demande l'intervention de la commune sur le chemin rural n°51 pour éviter que les ruissellements, en cas de forte pluie, entrent dans sa propriété.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

